

Le discours capitaliste libéral: fondements et portée sociale: comment le discours économique fonctionne comme discours dominant

Ingrid France

► **To cite this version:**

Ingrid France. Le discours capitaliste libéral: fondements et portée sociale: comment le discours économique fonctionne comme discours dominant. 1er colloque International de Psychopathologie et Psychanalyse du Lien Social "Actualités de la psychopathologie. Le sujet résiste-t-il à la nouvelle société de marché?", Université Louis Pasteur, Strasbourg, 16-18 mars 2006, 2006, 22 p. halshs-00083442

HAL Id: halshs-00083442

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00083442>

Submitted on 30 Jun 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1^{er} Colloque international de Psychopathologie du lien social
"Le sujet résiste-t-il à la nouvelle société de marché ?"

Strasbourg, 16-18 mars 2006

Le discours capitaliste libéral : fondements et portée sociale

Comment le discours économique fonctionne comme discours dominant

Ingrid FRANCE

Maître de Conférences en Economie

UFR Economie

LEPII-CNRS

Université Mendès-France Grenoble

Ingrid.France@upmf-grenoble.fr

L'emprise de la logique marchande se traduit par un processus de transformation d'une sphère économique insérée dans les rapports sociaux en une "société économique" au sein de laquelle les relations sociales sont façonnées par les (et se conforment aux) exigences de l'économie de marché. L'avènement de cette société économique procède d'un mouvement de contractualisation et d'horizontalisation des rapports sociaux. Ce constat nous invite à nous interroger en amont sur le discours qui structure une telle organisation du social.

L'objet de notre propos est de mettre en lumière les ressorts du discours économique actuel, le discours capitaliste libéral, dans son déploiement comme discours dominant. Nous déroulerons notre réflexion en plusieurs temps :

Il s'agira en premier lieu de présenter les fondements de ce discours économique. Nous verrons comment il est issu de la théorie libérale qui prétend rendre compte "objectivement" du fonctionnement de l'économie en s'appuyant sur la méthode propres aux sciences de la nature. Nous montrerons que ce discours procède d'une élaboration théorique purement formelle sans référence au réel, à vocation normative, et qu'il se révèle ainsi porteur d'une dérive scientiste dans sa prétention à fonder un ordre autoréférentiel.

Nous nous attacherons dans un deuxième temps à repérer comment ce discours économique fonctionne comme discours dominant, quelles sont les modalités de ce déploiement. Nous verrons comment il opère en promouvant un ordre social contractuel auquel il conforme des pratiques et comportements.

Nous proposerons ensuite quelques pistes de réflexion pour tenter de comprendre pourquoi ce discours économique a pu devenir dominant. Cet avènement trouve une origine dans la dynamique économique et dans le travail de crise structurelle de régulation. Mais plus généralement, c'est

l'interaction avec un processus de désinstitutionnalisation et de délégitimation de l'autorité qu'il convient de repérer dans le déploiement du discours économique comme discours dominant, ainsi que son articulation avec les discours issus d'autres champs (biologie, neurosciences...) fonctionnant selon des ressorts similaires. Le discours économique est en effet largement conforté par l'amplification et la généralisation d'un discours technoscientifique qui, s'il est issu de champs disciplinaires hyperspécialisés, apparaît comme homogène quant à sa nature et ses ressorts.

Enfin, nous suggérerons quelques perspectives pour rompre avec le scientisme dont procède le discours dominant. Le mouvement de naturalisation qui affecte l'ensemble des sciences humaines et sociales rend urgente la réflexion quant aux voies d'une approche redonnant sa place à la signification, à la dimension symbolique. Ceci implique le renoncement à un savoir absolu et totalisant. Nous verrons quels courants en économie pourraient s'inscrire dans une telle démarche, et dans un rapprochement avec celle de la psychanalyse, qui constitue dans cette perspective un repère essentiel.

1. De quoi procède le discours économique dominant : les fondements de la théorie libérale

Le propos de ce premier point est de mettre en lumière les ressorts du discours issu de la théorie libérale qui domine la science économique et en constitue l'orthodoxie. L'analyse des fondements épistémologiques de cette théorie permet de repérer la dérive scientiste, c'est-à-dire la prétention à fonder un ordre autoréférentiel, dont elle est porteuse.

Si la pensée économique est à l'origine inscrite dans des considérations morales voire religieuses, le développement du savoir économique a procédé d'une autonomisation, d'abord en prenant le contre-pied de la morale (voir par exemple la fable des abeilles de Mandeville, le mercantilisme au 16^e siècle...) puis en se défaisant de toute référence à la morale. La théorie libérale prend corps avec les travaux de Smith en 1776¹, qui inaugure une analyse de l'économie capitaliste marchande porteuse d'une représentation de la société comme mise en œuvre de cet ordre marchand. Les auteurs

¹ La publication de l'ouvrage de Smith, *La Richesse des Nations*, en 1776, est généralement considérée comme l'acte de naissance de la science économique comme discipline autonome. Smith est alors présenté comme « le père fondateur » de l'économie. Si ses travaux marquent une rupture, celle-ci se repère dans le passage d'une analyse de l'argent et des richesses à l'analyse de la production, dès lors que l'origine des richesses ne réside pas, selon lui, dans l'accumulation de métaux précieux mais dans la force de travail. En s'intéressant ainsi à la production, Smith inaugure l'analyse de l'économie capitaliste, au sens où la mise en œuvre du facteur travail dans un rapport salarial implique l'existence du capitaliste qui détient les moyens de production et avance les fonds salariaux. Apparaît ainsi le « capital » et son corollaire, le profit. C'est donc de l'analyse d'une mise en œuvre particulière de l'économie dans le mode de production capitaliste que Smith peut être considéré comme fondateur. Mais Smith est avant tout un théoricien de la « société économique » : en effet, il met en avant le principe de la « main invisible » qui conduit spontanément de l'intérêt individuel à l'intérêt général. Plus précisément la recherche individuelle des intérêts, définie comme rationalité (identique pour tous les individus) conduit à un ordre social, le marché constituant le mécanisme qui assure la compatibilité des choix individuels. Pour Smith, les individus ne sont pas constitués par leurs relations sociales. Ils existent fondamentalement séparés d'autrui, et c'est de cette position séparée qu'ils entrent en relation. Leurs relations sont extérieures à leurs propres identités.

classiques cherchent à découvrir des lois économiques naturelles. L'amorce du passage de ce qu'il était convenu de désigner par "économie politique" à la "science économique" est à situer dans les années 1870 avec le recours à la formalisation et le rapprochement des méthodes des sciences dites "dures". Si Smith, à travers le principe de la main invisible, pose les bases d'une théorie de la société économique, la formalisation du système d'économie "pure" prendra appui, à partir des années 1870 avec les néoclassiques, sur une conception renouvelée de la valeur et de son articulation au prix. En effet les classiques considèrent que la valeur d'échange d'un bien se mesure par la difficulté à le produire (quantité de travail nécessaire, "socialement nécessaire", précisera Marx). Les classiques montrent que le prix qui s'établit sur le marché selon le rapport offre demande ne peut durablement s'éloigner du prix naturel qui traduit cette valeur sous forme monétaire. Les néoclassiques opposeront une conception de la valeur fondée sur l'utilité, définie de manière subjective. Ainsi la voie est ouverte vers une approche utilitariste qui sera au fondement de la formalisation de l'ordre marchand comme système d'économie "pure".

La théorie libérale a dès lors poursuivi son développement sur le mode d'une construction abstraite purement théorique et normative, sans confrontation au réel. La théorie libérale ne rend pas compte de l'économie à partir de l'observation du réel ; elle "pense" l'économie au moyen d'une élaboration formelle. Elle retient une délimitation stricte et formelle de l'économie comme la sphère des rapports marchands, évacuant ainsi toute institution hors marché de l'analyse. Cette délimitation permet d'envisager un système d'économie "pure". Cette élaboration formelle remplace en quelque sorte l'expérience propre à la démarche des sciences de la nature. La théorie libérale s'appuie sur la méthode empirico-formelle, hypothético-déductive, qu'elle conçoit, à l'instar des sciences dures ou sciences de la nature, comme le mode d'établissement et de validation de la connaissance.

Le libéralisme procède en effet d'une idéologie qui se nie comme telle. Le parti pris normatif qui sert de point de départ à cette construction théorique est de montrer que les marchés constituent l'institution la plus efficace pour réguler les activités économiques. Cette régulation renvoie à la nécessité de coordination et de mise en compatibilité, à un niveau global, de décisions et de comportements décentralisés. Tout le développement du corpus théorique vise à identifier les hypothèses et conditions nécessaires à la démonstration de l'efficacité du mécanisme de marché et du principe d'autorégulation de la sphère économique (régulation sur la base de procédures générées dans cette sphère, i.e. les ajustements par les variations de prix). Le leurre vient ensuite de l'inversion au moment de la présentation comme théorie positive, où l'on qualifie abusivement d'état de fait et de constat de départ des comportements qui ne relèvent que d'hypothèses ad hoc (de circonstance). Le critère de validité de cette construction est la cohérence interne, et non sa capacité et sa pertinence à comprendre une réalité complexe et multidimensionnelle. Sous l'analyse qui se prétend relever d'une science positive on cerne le projet normatif !

Le comportement économique des individus est conçu comme déterminé par la recherche de l'intérêt particulier et la théorie montre comment cet intérêt particulier, via l'interaction sociale marchande

associée à un ajustement par le mécanisme des variations de prix, conduit spontanément à la réalisation de l'intérêt général. L'existence d'un équilibre général stable de l'économie est démontrée mathématiquement sous certaines conditions parmi lesquelles deux hypothèses de base : la rationalité parfaite de l'individu (tous les individus ont la même rationalité, c'est-à-dire le même comportement fondé sur un calcul d'optimisation : maximisation de l'utilité pour le consommateur et maximisation du profit pour le producteur) et la situation de concurrence pure et parfaite. Ces deux conditions de base n'ont aucun fondement réel, pas plus que les autres conditions ajoutées au gré des besoins de la démonstration mathématique. L'orthodoxie économique ramène les relations entre les hommes à des relations aux "choses", les relations interindividuelles sont médiatisées par le rapport aux choses (interdépendance liée à la division du travail qui articule spécialisation et échange).

Le développement de la théorie libérale est en passe de pousser à l'extrême la méthode des sciences "dures" et de la nature. En effet, tout un courant s'attache à promouvoir l' "économie expérimentale", afin de lever la catégorisation de l'économie comme discipline non expérimentale incapable d'élaborer les mêmes garanties que la physique ou la biologie. La méthode proposée par ce courant consiste à reconstituer le marché en laboratoire² et ainsi de simuler les comportements individuels afin d'en étudier les effets. L'expérimentateur définit un protocole qui organise, selon des règles précises, la prise de décision et les interactions entre les participants. Des variations de paramètres (de prix par exemple) et des stimuli sont introduits dans le test afin de mesurer la réaction des agents. Parfois, les participants sont rémunérés afin de les mettre en situation réelle. Sur la base de résultats dits "scientifiques" de ces expériences, les tenants de ce courant légitiment des recommandations politiques. Une expérience pourrait être organisée face à chaque décision à prendre, qui permettrait ainsi une évaluation ex ante. Ces recommandations sont qualifiées de "design institutionnel" (quelles sont les structures capables d'améliorer le fonctionnement des marchés).

Ainsi, toute une économie comportementale est en voie de s'élaborer, en connexion avec la psychologie cognitive et les neurosciences. On parle même de "neuroéconomie" quand il s'agit d'étudier l'influence des facteurs cognitifs et émotionnels dans les prises de décision (achat, investissement...). Les technologies de l'imagerie fonctionnelle sont mobilisées pour examiner les réactions du cerveau, identifier les zones de cerveau actives dans telle et telle décision. Ce genre de travaux a été promu par l'obtention du prix Nobel d'Economie de Kahneman en 2002 (économiste et psychologue).

Ainsi, la théorie libérale prétend saisir le fonctionnement de l'économie sous une forme modélisée. Les comportements économiques sont ramenés à des équations qui permettent le calcul d'un optimum défini comme le point d'équilibre du système économique. Or, le recours à la formalisation mathématique peut donner des garanties logiques mais en aucun cas des garanties causales. Les mathématiques ne permettent pas de dégager l'essence des phénomènes économiques.

² Il s'agit d'une salle équipée d'ordinateurs en réseau qui permet d'isoler les participants de façon à éviter les comportements de collusion.

Le discours libéral prétend fonder son autorité sur la preuve scientifique, preuve par la démonstration, par la cohérence du corpus théorique et non par la confrontation au réel. Cette démarche conduit à occulter la question de la pertinence. En effet, l'interrogation sur la pertinence supposerait une prise en compte du réel, une confrontation aux autres disciplines, aux autres raisons. Cette recherche de la preuve procède au contraire d'une fermeture de la théorie sur elle-même.

On voit ainsi comment la théorie libérale est porteuse d'une clôture autoréférentielle du champ économique sur lui-même, et, dès lors, comment le discours qui en est issu est porteur d'une dérive scientiste. L'explication des phénomènes économiques relève dans cette approche de facteurs strictement économiques. La dimension institutionnelle est évacuée de l'analyse. Il s'agit d'une théorie statique qui conçoit le temps comme le temps virtuel de la convergence vers l'équilibre et ne saisit pas le temps dans sa dynamique historique (cela nécessiterait de s'intéresser au processus d'émergence et de transformation des catégories, des institutions dont le marché, des comportements individuels...). Le fait d'exclure la dimension institutionnelle du champ de l'analyse pour mettre en avant des propriétés invariantes (postulées !) des phénomènes économiques et leur indépendance par rapport à l'environnement social permet de poser la science économique comme science de la nature humaine (par opposition aux sciences sociales).

2. La prétention du discours économique dominant à fonder un ordre social marchand "naturel" sur la base de comportements individuels rationnels - Le discours économique comme porteur de modalités inédites de subjectivation

Si le lien social est organisé par un discours et si le réel est structuré par la rencontre entre un discours et des pratiques, des comportements, il s'agit alors de repérer et de comprendre la dynamique d'articulation entre : le discours économique, une modalité de lien social et une modalité de construction de la subjectivité. Quels sont les termes de la congruence actuelle entre ces trois registres ? Comment cette congruence s'est-elle élaborée et mise en œuvre dans la période actuelle ?

La théorie économique libérale est fondée, comme nous l'avons repéré, sur l'hypothèse d'une indépendance individuelle et d'une socialisation par le marché. En effet, les individus existent d'abord par eux-mêmes, fondamentalement séparés d'autrui, leurs relations ne sont pas constitutives de leurs identités et c'est de cette position séparée qu'ils entrent en relation. Cette vision aboutit, dès lors qu'un discours issu de cette théorie tend à s'imposer, à justifier et légitimer un ordre social. Certains types de comportements et de pratiques sont alors définis comme norme, dans la perspective de leur contribution à cet ordre social. La dérive normative du discours économique conduit à promouvoir la "société économique", où les relations sociales sont façonnées par les (et se conforment aux) exigences de l'économie de marché. Polanyi a qualifié de "Grande Transformation" le processus de

passage de l'économie d'une société (économie insérée dans les relations sociales) à cette société économique.

Cette perspective rejoint la pensée philosophique liée au mouvement d'émancipation de l'individu qui conçoit la société comme une organisation utilitaire dont l'économie, en conséquence, constitue la base³. Dans la tradition rousseauiste, l'individu existe d'abord par lui-même sur la base d'un rapport naturel aux choses, sans lien avec les autres. La relation à autrui intervient dans un second temps (contrat social). La croissance économique définie comme une fin en soi implique que la société est un "moyen". *"À partir du moment où la production et sa croissance sont constituées en objectif autonome et prioritaire, alors tout entre dans le circuit économique. Si la sphère économique domine, c'est que le pouvoir lui-même dépend des moyens qu'elle assure ; mais elle ne domine si puissamment que parce qu'elle concerne ce qui a toujours défini les moyens de subsistance et de croissance matérielle des sociétés. C'est dans ce cadre, et comme un aspect de l'hégémonie de l'économique, que la sphère marchande contamine les autres. Il n'y a pas plus de vénalité chez les modernes que chez les anciens ; en revanche, il y a la possibilité et la tentation de fournir une équivalence marchande à toutes sortes de biens parce que le marché est devenu coextensif à la société dans son ensemble"*⁴.

Dans cette perspective utilitariste, les échanges sont réduits à une dimension fonctionnelle, la dimension symbolique est évacuée et c'est alors un système d'équivalence sans loi qui se met en place.

L'analyse libérale de cette économie de marché autorégulée relève de l'individualisme méthodologique qui consiste à expliquer les faits sociaux à partir du comportement des individus. L'objectif – on l'a rappelé - est bien de montrer que le marché est le mode efficient et optimal de coordination économique. Le comportement économique des individus est conçu comme déterminé par la recherche de l'intérêt particulier et la théorie montre comment cet intérêt particulier, via l'interaction sociale marchande associée à un ajustement par le mécanisme des variations de prix, conduit spontanément à la réalisation de l'intérêt général. Ainsi le marché serait l'expression d'une harmonie et d'une compatibilité naturelles des intérêts ; la médiation politique entre les hommes est alors considérée comme inutile voire nuisible.

Ainsi, l'ordre social, analysé comme agrégation harmonieuse de comportements individuels rationnels (idéal-type de l'homo-economicus), s'établirait sans construction sociale proprement dite, sans projet ni valeurs collectives. La propriété de rationalité dont sont dotés des agents ainsi homogènes règle la question de l'articulation individuel / collectif, de la coordination. La question du lien social ne se pose pas (au sens où on l'entend habituellement). En effet, le principe de la rationalité individuelle homogène permet d'évacuer la dimension de l'altérité. Le lien social, comme modalité particulière de faire vivre ensemble des inconciliables, n'a pas de véritable raison d'être dans cette approche, de

³ Cette conception de l'économie comme base de la société qui est celle véhiculée par la science économique orthodoxe se retrouve aussi dans le marxisme, mais dans une démarche descriptive et critique.

⁴ Marcel Henaff, *Le prix de la vérité*, Paris, Seuil, 2002

sorte que se trouvent illégitimes les supports institutionnels de ce lien (institutions comme expressions de compromis sociaux stabilisés). Quand des problèmes de coordination apparaissent en raison de la manifestation d'intérêts individuels divergents dans la transaction, alors la coordination est analysée dans les développements plus récents de la théorie libérale comme pouvant être réglée par le contrat. Le contrat vient combler les zones de défaillance du marché à assurer la compatibilité des décisions. Il s'agit d'un contrat entre individus, là aussi la dimension institutionnelle est évacuée. Ainsi, la reconnaissance de modes de coordination non marchandes, loin de remettre en cause le noyau dur de la théorie libérale, a pris la forme de l'analyse en termes de contrats qui se prête au même corpus modélisable. Le lien social est réduit à un problème transactionnel dès lors que les interactions sont conçues comme fondées sur l'intérêt, et uniquement sur l'intérêt.

L'affaiblissement de la dimension institutionnelle s'accompagne d'une montée de formes de contractualisation interindividuelles dans lesquelles le lien social se trouve réduit à une transaction. Le contrat ne fait que formaliser des transactions interindividuelles qui se nouent sur un plan horizontal. Le développement de modes de coordinations de type résiliaires en est l'expression.

La relation contractuelle tend ainsi à s'imposer comme modèle, comme norme. Dans la théorie économique, le contrat est analysé comme une solution à l'incomplétude, à l'information imparfaite ou à l'asymétrie d'information entre les deux parties. Le contrat procède de l'illusion d'une interaction maîtrisable et d'un "fantasme" de complétude. Il convient pourtant de repérer que le contrat n'implique pas d'engagement subjectif, et même il exclut toute dimension de subjectivité. Il s'inscrit dans le principe d'équivalence généralisée. Aussi, il ne fonde pas un lien social. *"Le développement du système du contrat a permis une objectivité et une équité nécessaires dès lors que l'on vise à échanger des biens, non à se lier à travers eux. Cette exigence a son revers exact : la relation marchande n'est pas en mesure de lier les hommes et ne saurait y prétendre. Le lien contractuel n'est pas le lien social et il ne doit pas l'être⁵".*

Cette extension du système contractuel participe de la dissolution du lien social en même temps qu'il se déploie dans ce contexte de désinstitutionnalisation. Ce mouvement d'emprise du principe marchand sur le social est à mettre en relation avec les mutations qui affectent le politique, où la gouvernance se substitue au gouvernement, où le principe de la démocratie se transforme en "démocratism⁶".

⁵ Marcel Henaff, op cit.

⁶ On peut qualifier ainsi le passage d'une démocratie organisée sur un mode "vertical" à une démocratie horizontale ("démocratie participative"). R. Redeker, in *Nouvelles Figures de l'Homme*, 2004 analyse la transformation de la démocratie en "doxocratie". En démocratie le pouvoir est celui des idées et intérêts politiques du peuple (le pouvoir appartient au peuple en tant que chose politique), l'idéal démocratique s'appuie sur l'homme du peuple conçu comme citoyen politique ; en doxocratie ce sont les idées et intérêts non politiques, les passions domestiques, qui structurent l'activité politique (le pouvoir appartient aux idées du peuple en tant que chose privée), la doxocratie s'appuie sur un homme privé, consommateur.

L'emprise de la logique marchande (loi d'équivalence généralisée) et du modèle contractuel conduit ainsi à une "horizontalisation" du social. Le contrat exclut la dimension de l'hétéronomie, de l'extériorité, de l'altérité, de la dissymétrie.

La théorie libérale, via le discours qu'elle produit, accèderait-elle au statut de religion en imposant des prescriptions qu'elle légitime comme étant issues de lois naturelles ? Que sont ces lois abstraites sinon des dogmes⁷ ? L'axiomatique marchande fait loi et occupe en ce sens le vide laissé par le religieux (au sens de système d'explication du monde et d'organisation du social), la "main invisible" fonctionnant comme croyance sur le mode de la providence divine. Pour autant, le discours économique ne saurait en occuper la fonction, dès lors que le contrat n'a pas vocation à produire et soutenir le lien social. La théorie libérale fonctionne néanmoins comme une "fiction"⁸ : peu importe la question du vrai, elle contribue à façonner, modeler (étymologie du terme fiction) des comportements et une modalité d'organisation du social. Il faut repérer que cette modalité d'organisation du social promue par le discours économique est une organisation sans lien. Le mode contractuel, excluant le tiers, la transcendance, la loi symbolique (quelle qu'en soit la figure), peut difficilement soutenir du lien social.

En quoi ce discours économique dominant promeut-il un certain type de comportement, est-il porteur d'un mode de subjectivation ? On a vu que la théorie libérale était fondée sur des hypothèses concernant l'individu et son comportement. Ces hypothèses conduisent à l'élaboration d'un idéal-type de l'homo-economicus. Cette conception de l'homo-economicus s'inscrit dans la perspective utilitariste : dans la théorie, les fins recherchées par l'individu sont exprimées en termes d'utilité, ce qui permet de les ramener aux besoins (et non désir), de les représenter sous une forme mesurable, quantifiable et objectivable. L'homo-economicus est représenté dans la posture rationnelle de la maîtrise. La question du désir, du désir d'exister, plus largement de la subjectivation⁹, n'est pas posée. Cette conception est celle d'un individu "prométhéen", préexistant à la société.

Le déploiement de cette théorie comme discours se traduit-il par une forme de normalisation des comportements, un rapprochement vers les "bonnes pratiques", identifiées par la théorie comme les conditions nécessaires au bon fonctionnement du mécanisme de marché¹⁰? Assiste-t-on à une

⁷ Voir Billaudot & Destais, *L'économie à la recherche de lois de la nature*, communication au colloque "Y a-t-il des lois en économie", Lille septembre 2005.

⁸ On peut rapprocher ceci de la notion d' "effectif" chez Keynes : ce qui détermine le niveau d'activité économique, c'est la demande "effective". Il ne s'agit pas de la demande réelle mais de la demande anticipée par les producteurs.

⁹ On notera que cette question n'est posée ni dans la perspective de l'individualisme méthodologique qui est celle de la théorie libérale, ni dans le holisme méthodologique, où les individus sont déterminés par le social, suivent des règles sociales. Dans les deux cas, la représentation sous-jacente de l'individu est celle de l'individu préexistant.

¹⁰ Le film "L'enfant", qui reçut la palme d'or en 2005, illustre magistralement cette généralisation de la loi du marché à l'ensemble des domaines de la vie. Ce film nous donne à voir des personnages vivant dans une asymbolie poussée à l'extrême, en dehors de toute appartenance, de toute inscription dans une généalogie, en l'absence totale de transmission. Des personnages mobiles, flexibles, à l'identité fluctuante, en mouvement permanent dans la sphère atemporelle des flux horizontaux, de la circulation résiliaire (transports,

"intérieurisation psychique du modèle de marché", pour reprendre une formulation de Marcel Gauchet ? En effet, la désinstitutionnalisation rend possible le déploiement de comportements individuels, qui, s'émancipant de déterminations par les formes d'appartenance, peuvent se conformer à l'idéal-type de l'homo-economicus homogène, rationnel et calculateur, centré sur la satisfaction dans la consommation, qui constitue l'hypothèse ad hoc de la théorie libérale, c'est-à-dire une des conditions de possibilité d'une autorégulation marchande de l'économie. Le développement de tels comportements viendrait valider – ex post - la construction théorique du système marchand pur et rendre possible sa réalisation. La validation théorique dépend de la propension des individus à fonctionner comme la théorie l'exige, à se constituer comme forme anthropologique congruente au discours dominant. Le postulat de départ de la théorie, l'autorégulation, – qui n'était qu'un postulat ! – en viendrait ainsi à être – dangereusement – validé.

Cette évolution semble même entérinée comme état de fait dans certains des développements récents de la théorie libérale puisque les travaux autour du concept d' « anticipations rationnelles », largement promus au rang de prix Nobel d'économie, prêtent aux individus une parfaite connaissance du mode de fonctionnement libéral de l'économie, une adhésion sans faille à ses principes, une reconnaissance du modèle d'autorégulation marchande comme étant « le bon modèle » les conduisant à adopter des comportements fondés sur les anticipations d'échec de toute autre politique économique menée¹¹. De cette élaboration théorique des comportements individuels, les économistes de cette mouvance concluent à l'inefficacité radicale des pratiques régulatrices menées par des institutions. Ceci donne une idée des dérives dans lesquelles s'engage la théorie libérale ! Il est de ce point de vue significatif que les développements actuels de la théorie libérale concernent essentiellement, pour ce qui est des questions de régulation macroéconomique cette notion d'anticipation rationnelle (la représentation sous-jacente est bien celle de la prérogative in fine de l'individu sur le politique qui se trouve réduit à l'inefficacité et ainsi illégitime) et pour ce qui est des questions de coordination entre individus dont les intérêts peuvent se révéler inconciliables (zones de défaillance du marché et de son mécanisme de mise en compatibilité des choix individuels) le concept de contrat. Là encore, la tentative de la théorie libérale de s'ériger en savoir totalisant et ayant vocation à rendre compte de – et s'appliquer à - l'ensemble des rapports sociaux et à organiser le lien social apparaît très clairement.

communications, transactions...). Dans cette circulation où tout est mis sur le même plan horizontal, le lien est réduit à la connexion. Se situer revient à se brancher. On prend alors la mesure des effets de ce déploiement de la logique marchande autoréférentielle excluant toute extériorité, toute altérité. Le marché fait loi, dans un contexte de désinstitutionnalisation. Et l'enfant finit par se vendre, devenant une marchandise comme une autre.

¹¹ Par exemple, en cas de relance budgétaire, les agents économiques, repérant une pratique s'écartant de la norme du bon modèle libéral, anticiperaient une hausse future de la fiscalité et seraient alors conduits, rationnellement, à constituer des réserves d'épargne. La relance n'amènerait alors pas le supplément de demande attendue par une hausse de la consommation et échouerait à stimuler la croissance. On notera qu'à l'inverse dans cette même théorie des anticipations rationnelles, en cas de baisse des impôts, les agents consomment le gain de pouvoir d'achat... et n'anticipent pas la hausse future, par exemple, des droits d'inscription à l'université...

Cette forme de normalisation à l'œuvre des comportements individuels selon l'exigence du bon fonctionnement de la société économique organisée par la loi du marché rejoint une "idéologie" de la modernité dominée par l'idéal de l'individu autonome, affranchi des déterminations et appartenances, délivré de positions asymétriques ; idéologie à l'opposé de la perspective de l'hétéronomie qui considère l'expérience de l'altérité comme fondatrice de l'être. Cet idéal de la posture rationnelle de la maîtrise rejoint clairement le discours des neurosciences et des thérapies cognitives comportementalistes. La normalisation des comportements prendrait-elle la forme d'un "dressage" : l'image de l'agent économique réagissant au "stimulus" du prix (et de sa variation) n'est pas très éloignée de celle du chien de Pavlov !

3. Le déploiement du discours économique comme discours dominant : quelles modalités

Il s'agit ici de suggérer quelques éléments d'éclairages quant au déploiement de ce discours économique. Par quels mécanismes devient-il un discours dominant, un discours "effectif", une fiction qui promeut un mode de comportement et une modalité d'organisation du social ? Dans quel contexte favorable se déploie-t-il ? Ce déploiement peut s'expliquer par un certain nombre d'éléments propres à la dynamique économique, mais ce n'est évidemment pas la seule cause. L'emprise actuelle de ce discours tient à ce qu'il a pu se conjuguer aux perspectives ouvertes dans d'autres domaines de la pensée et d'autres sphères de la société.

Du côté de la sphère économique, on peut avancer la thèse suivante : la théorie libérale aurait vocation, de par ses fondements épistémologiques, à s'imposer comme référence – par défaut – dans les périodes de crise économique structurelle qui caractérisent le passage d'un mode de régulation à un autre au sein du capitalisme¹². En effet, le discours économique libéral procède d'une construction théorique sans confrontation au réel. Or, dans les périodes de mutations, le réel est mouvant et insaisissable ; la tentation est forte de s'en référer à une élaboration purement théorique. Dans son rapprochement avec la science du calculable, la théorie libérale trouve à "séduire" et "rassurer" par un possible contrôle du réel.

¹² L'école de la régulation, alternative à la doctrine libérale, propose une périodisation du développement du capitalisme comme succession de modes de régulation, selon une dialectique de type matérialisme historique. Un mode de régulation est une structure déterminante, un cadre institutionnel stabilisé et cohérent qui oriente les comportements économiques et qui est porteur d'un régime de croissance. Le mode de régulation se définit comme l'articulation de cinq formes institutionnelles, résultats de compromis sociaux : le rapport salarial (modalité de rémunération relative du capital et du travail dans le partage des richesses), la forme d'organisation des entreprises et de concurrence, la forme de l'intervention de l'Etat, la forme de la contrainte monétaire et financière (modalités de financement de l'activité économique), le mode d'insertion dans l'économie mondiale. Dans un MR, ces cinq formes sont cohérentes. Cependant ces formes institutionnelles évoluent dans le temps et apparaissent des contradictions qui vont mener à la perte de cohérence et à la crise. Le travail de crise consiste en une destruction progressive de ces formes et des tentatives de nouveaux compromis. Le dernier MR qui a fonctionné est le keynesiano-fordisme ; la période actuelle est celle de la crise structurelle de passage d'un MR à un autre.

Quand la réflexion économique se propose de partir du réel, le repérage des faits et des tendances ne provient pas de l' "expérience" mais d'une construction – qui s'appuie sur une représentation préalable - des "faits stylisés" qui constitueront l'objet de l'interprétation et de la conceptualisation (proposition d'une grille de lecture pertinente des faits). La conceptualisation économique est alors nécessairement contingente à une réalité évolutive, voire marquée par des ruptures, et les instruments d'analyse sont amenés à être régulièrement repensés. Dans les périodes dites de "régime", certaines régularités peuvent se mettre en place, et être catégorisées comme formes phénoménales dont il convient de comprendre le principe. Cependant, ces régularités sont mises en cause dans la période du "travail de crise" qui caractérise le processus de "crise structurelle" (passage d'un mode de régulation à un autre au sein du capitalisme). En période de crise, la survenue de faits inédits, le vide institutionnel et l'échec des concepts et catégories "anciens" à saisir la nouvelle réalité rendent impossible l'identification de récurrences. Le travail de crise détruit les "anciens" compromis institutionnels qui encadraient le fonctionnement de la sphère économique et la difficulté à repérer les faits "disqualifie" les théories positives en présence (plus ou moins momentanément ou partiellement selon la capacité d'évolution et de renouvellement de tel ou tel paradigme). La théorie libérale, dont l'axiomatique est construite sans confrontation au réel, vient alors à se positionner – par défaut ! - comme un référent séduisant et bien "pratique" face aux analyses qui butent sur la réalité insaisissable de ce travail de crise. En ne s'établissant pas à partir des faits, le libéralisme comme construction théorique abstraite (simplificatrice) et normative, comme élaboration formelle, en vient à s'imposer comme référent quasi unique. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la théorie libérale ne rend pas compte d'une observation de l'économie, elle pense l'économie.

Cependant, si la théorie libérale a vocation à s'imposer comme référence par défaut, elle a dans le passé toujours été amenée à être supplantée ou du moins modérée par une alternative porteuse de pratiques de régulation institutionnelle du capitalisme (la dernière ayant fonctionné comme telle des années 30 à 80 étant la pensée économique keynésienne). Le caractère inédit de la période actuelle résiderait dans une domination totalisante de la théorie libérale érigée en discours, dès lors que son articulation avec des pratiques conformées organisant un mode congruent de lien social trouve un terrain de réalisation favorable dans le "vide" institutionnel, et s'alimente de certaines aspirations caractéristiques de ce que d'aucuns définissent comme "post-modernité" ou encore "surmodernité".

L'absence de régulation institutionnelle issue d'alternatives à la théorie libérale laisse place à son déploiement comme discours : de construction théorique normative, elle en vient à se proposer comme modèle positif, dès lors que la réalité est conformée par l'applications de "politiques" appuyées sur ce modèle. Alors que la sphère économique était enchâssée dans la régulation institutionnelle et politique, c'est à un renversement de prérogative que l'on assiste aujourd'hui : la politique devient l'instrument de mise en conformité de la réalité économique à l'élaboration formelle du modèle. La désinstitutionnalisation rend possible un déploiement du libéralisme dégagé de tout encadrement institutionnel. Le projet sous-tendu par le discours capitaliste libéral trouve alors une possibilité inédite

de se réaliser dans la dérive scientiste dont il est intrinsèquement porteur. Il s'agit de bien repérer la congruence entre la désinstitutionnalisation et le déploiement du discours économique : les deux mouvements s'alimentent dans un double sens : la désinstitutionnalisation à l'œuvre (dont les facteurs ne sont pas seulement économiques !) offre un terrain de déploiement favorable et l'emprise du discours accélère la désinstitutionnalisation dès lors que la politique en devient – paradoxalement – l'instrument. Il y a en effet un véritable volontarisme politique en la matière, qui s'exprime dans les pratiques de dérégulation.

Ce mouvement de désinstitutionnalisation trouve son origine : pour ce qui est de la dimension économique, dans l'entrée en crise du mode de régulation keynésiano-fordiste à la fin des années 60¹³, et, de manière concomitante, pour ce qui est de l'environnement social, dans le mouvement des revendications anti-autoritaires. La conception d'un ordre spontané de type horizontal, c'est à dire sans véritable pouvoir hiérarchique constitué comme tel, ainsi que celle du libre choix individuel trouvent - paradoxalement - un écho dans les aspirations qui se sont cristallisées dans la révolte de 68. Cette liberté conçue comme libre choix individuel, absence d'interférence, conduit à une représentation de la réglementation comme illégitime et participe du mouvement d'affaiblissement de l'institutionnel au profit du mode contractuel horizontal dans les rapports sociaux. L'idéologie de la modernité est en effet dominée par cette conception de l'individu autonome, conception qui s'oppose à celle de l'hétéronomie qui met en avant l'expérience de l'altérité comme fondatrice de l'être. Il faut cependant repérer que cette organisation « horizontale » masque la réalité des rapports de force et de pouvoir. Cette conception de la liberté prend le pas sur une conception qui mettait en avant la protection contre l'autorité exercée de manière arbitraire qui légitimait la réglementation. On perçoit bien comment se manifeste ce passage d'une conception à l'autre dans le champ du rapport salarial et du droit du travail par exemple. La revendication du libre choix individuel disqualifie la représentation d'une liberté collective – incarnée dans des institutions qui en constituent le support et l'expression - à choisir un destin commun, un projet de société.

Ainsi, on assiste à un mouvement d'émancipation et d'autonomisation de la sphère économique, qui se déleste de son inscription sociale et politique. L'institutionnel se trouvant délégitimé, la sphère économique tend à fonctionner sur un mode autoréférentiel, excluant la médiation de toute instance extérieure, et le discours capitaliste libéral s'impose comme discours dominant qui structure un mode

¹³ La crise du keynésiano-fordisme, dernier mode de régulation en date, s'ouvre en 68-69 avec le ralentissement des gains de productivité qui remet en cause le bouclage macro-économique instaurant une correspondance dynamique entre une production et une consommation de masse. Cette crise du compromis collectif keynésiano-fordiste se déploie à travers un processus de désinstitutionnalisation : au niveau du rapport salarial, développement de la contractualisation et de la flexibilité alors que s'était institué un compromis collectif pour une redistribution des richesses sous forme de gains de pouvoir d'achat ; au niveau de l'organisation de la production on assiste à l'affaiblissement de la grande firme hiérarchisée au profit de pratiques aboutissant à l'émergence de réseaux flexibles ; au niveau international s'impose la notion de gouvernance mondiale qui implique la suppression du verrou des institutions nationales afin d'assurer les conditions d'extension mondiale du principe de marché ; la sphère financière s'est autonomisée dans le mouvement de déréglementation et échappe largement au contrôle du politique, son fonctionnement devient totalement autoréférentiel ; enfin au niveau de la forme de l'Etat, le constat est celui d'un désengagement au profit de l'autorégulation.

de lien social dans une dérive de type « société de marché ». Le risque est bien celui d'une clôture de l'ordre économique sur lui-même. La congruence inédite qui semble s'élaborer entre discours capitaliste, modalité du lien social et comportement individuel n'est pas déterminée à partir de la seule sphère économique marchande par un processus d'extension des « marchés » - quand bien même le discours produit contient en lui-même les germes de cette dérive - mais résulte bien d'un mouvement dynamique entre des ressorts à la fois économiques, sociaux et politiques.

Si la dérive dont est porteuse la théorie libérale apparaît quand devient manifeste la prétention à fonder un ordre social marchand et à normaliser un mode de comportement individuel, la proximité qui s'établit avec le discours de la biologie et des neurosciences est manifeste, tant les ressorts et la portée sont convergents. C'est dans l'articulation avec des discours issus d'autres sphères mais de même structure que le discours économique devient dominant.

Ces discours sont relayés par les experts, par la figure de l'autorité de l'expertise qui parle et prescrit des pratiques au nom de la science, validées par la preuve numérique - statistique et calculable - et prétendument délivrées de illusions de l'idéologie. C'est tout un univers formel qui se déploie, évacuant toute dimension symbolique dans le rapport au monde. Cette prééminence de l'expertise comme fondement de la légitimité des discours actuels n'est pas sans évoquer les mutations du rapport au savoir qui avaient pu se manifester en Grèce antique dans la controverse qui opposait Platon et les sophistes. Ces derniers incarnaient en effet un nouvel idéal pédagogique remettant en cause le rapport d'initiation platonicien. Les sophistes considéraient que l'on pouvait transmettre le savoir comme compétence spécialisée, comme maîtrise technique. Alors que Platon reconnaissait sa propre ignorance comme condition même du savoir, les sophistes se présentaient comme experts. Le savoir ainsi ramené à une compétence technique devenait "marchandisable", et les sophistes se faisaient rémunérer, contrairement à Platon pour qui la gratuité était une condition de l'enseignement. Pour Platon, le sophiste appartient à la catégorie suspecte du marchand qui n'a pas fabriqué ce qu'il vend, qui n'est pas l'auteur de ce qu'il enseigne. Henaff¹⁴ rappelle comment cette controverse intervient avec l'émergence de la cité (espace public de débat) qui s'accompagne d'une prééminence de la parole dialoguée et contestée sur la parole magique. Au discours d'autorité se substitue l'échange d'arguments, la nécessité de la preuve. Au même moment, avec l'émergence des mathématiques et des philosophes physiciens une autre conception de la vérité s'impose, celle d'une objectivité qui tient aux relations inhérentes aux choses. Le savoir ainsi conçu peut se transmettre par des processus d'acquisition et non plus par l'initiation. C'est en rapport avec cette nouvelle posture, explique Henaff, que se pose de manière nouvelle la question du prix de la vérité. Le domaine de savoirs relève désormais de compétences reconnues et rétribuables, il est l'affaire des experts.

En tous cas, la revendication d'autonomie a largement contribué à ouvrir la voie au processus de déréglementation et de désinstitutionnalisation, et, par là, au déploiement de l'ordre marchand. La

¹⁴ Marcel Henaff, *Le prix de la vérité*, Paris, Seuil, 2002

mise en avant de l'idéal d'autonomie masque pourtant la réalité des rapports de pouvoir et des modalités de l'aliénation propres à cet ordre marchand. A la contrainte se substitue une forme d'intériorisation des normes issues du modèle de marché dans les comportements et les pratiques. Ce processus, à l'œuvre dans l'ensemble des sphères de la société, est qualifié de barbarie douce par Le Goff¹⁵, qui voit dans cette mutation pointer une forme moderne de totalitarisme. Il en identifie les modalités particulières dans l'entreprise (le discours du management et ses injonctions d'auto-contrôle, d'auto-évaluation, au nom de l'autonomie et de la responsabilité individuelles) et à l'école (le discours pédagogue mettant en avant le principe d'un savoir qui ne s'acquiert pas par un processus de transmission mais par un processus de construction au cours d'un apprentissage de type essai-erreur, où l'élève est ainsi supposé, en toute autonomie, élaborer ses propres connaissances, réduisant le rôle de l'enseignant à celui d'animateur).

Ainsi, l'exigence d'autonomie, associée à un refus de la dépendance, de la perte, de la limite, contribue à horizontaliser le lien social, à abolir l'asymétrie et la différence des positions. Les institutions, dans leur fonction de médiation et de pérennisation du lien social, sont délégitimées, au profit du mode contractuel. C'est tout le rapport au temps qui se transforme alors, où la durée, l'attente, la progressivité deviennent insupportables. Il s'agit de repérer comment cette revendication d'autonomie entretient une confusion entre autorité et pouvoir. Revault d'Allonnes¹⁶ rappelle que l'autorité (fondement des institutions), se distingue du pouvoir. L'autorité et les institutions qui l'incarnent sont du côté du sens, de la transmission, et non de l'ordre. Elle avance la notion de "générativité" pour analyser le ressort de l'autorité, dès lors que l'autorité a pour fonction d'organiser la durée, de constituer une durée publique comme ciment du lien social : *"C'est le caractère temporel de l'autorité – sa générativité – qui en fait une dimension incontournable du lien social ; elle assure la continuité des générations, la transmission, la filiation, tout en rendant compte des crises, discontinuités et ruptures. Nous sommes confrontés à un remaniement profond de la temporalité, une crise de la temporalité"*.

L'autorité ainsi récusée se traduit par un bouleversement du rapport au temps et à l'espace qui se manifeste dans le processus d'horizontalisation de l'organisation du social (sur le mode marchand) à l'œuvre. La flexibilité, la mobilité, la réactivité, deviennent des injonctions, et le mouvement finit par devenir la figure de référence, voire sa propre finalité. A ce constat, Redeker¹⁷ avance que la "tension" s'est substituée à toute forme de fin ; l'individu contemporain est un "homme sous tension".

On mesure à quel point ces transformations oeuvrent pour le plus grand bénéfice du déploiement de cet ordre économique autoréférentiel du marché.

Ainsi, dans chaque discipline, l'économie mais d'autres aussi, la méthode scientifique des sciences "dures" fonde un "discours de vérité", au sens de Foucault. Foucault s'est en effet attaché, dans ce

¹⁵ Jean-Pierre Le Goff, *La barbarie douce*, Paris, La Découverte 2003

¹⁶ Myriam Revault d'Allonnes, *Le pouvoir des commencements*, essai sur l'autorité, Paris, Seuil, 2006

¹⁷ Robert Redeker, *Le progrès ou opium de l'Histoire*, Plein Feux, 2004

qu'il définissait comme méthode généalogique mettant à jour une archéologie du savoir, à décrire les procédures par lesquelles, au cours de l'histoire, des discours de vérité s'élaborent et conforment les sujets, comment des subjectivités se construisent à partir d'un dire-vrai. La vérité s'analyse comme une production. La vérité produit une réalité plus qu'elle n'en est le reflet. Relayée par des systèmes de pouvoir, la "vérité" en vient à produire la réalité de ce qui n'existe pas en normalisant des comportements qui finiront par ressembler à cette réalité.

Les analyses que développait Hannah Arendt en 1961 dans *La Condition de l'Homme Moderne* rencontrent une réalité actuelle dans le déploiement du discours économique associé au déferlement des neurosciences. Arendt montre comment la science moderne a évacué progressivement les questionnements du type "qu'est-ce que telle chose, pourquoi est-elle" et ramené la compréhension à la question de savoir "comment se fait-elle", conférant ainsi à l'expérimentation le monopole d'une connaissance présentée alors comme objective. Cette science s'est donné comme repère suprême "*le schéma de l'esprit humain qui se donne réalité et certitude à l'intérieur d'un cadre de formules mathématiques qu'il produit lui-même. Cela permet de remplacer ce qui est donné dans la sensation par un système d'équations où toutes les relations réelles se dissolvent en rapports logiques*". Les sciences du comportement, explique-t-elle, "*visent à réduire l'homme pris comme un tout au niveau d'un animal conditionné à comportement prévisible*". Repérant le processus de normalisation des comportements, elle conclut : "*Ce qu'il y a de fâcheux dans les théories modernes du comportement, ce n'est pas qu'elles sont fausses, c'est qu'elles peuvent devenir vraies, c'est qu'elles sont en fait la meilleure mise en concepts possible de certaines tendances évidentes de la société moderne*".

Au-delà du repérage du processus de normalisation des pratiques et des comportements au profit de l'avènement de l'ordre économique marchand, la question centrale reste celle de l'organisation du lien social. Si le contrat de produit pas de lien, et que l'ordre marchand qui se met en place substitue la connexion au lien, cette horizontalisation du social est-elle tenable ? C'est bien la question qui est au coeur de la réflexion collective de l'ouvrage "*Avons-nous encore besoin d'un Tiers?*"¹⁸.

Balandier¹⁹ suggère que face à une émergence d'une adhésion assumée à la "surmodernité", dans une conception libertaire du rapport social associée à une vision générative des accroissements de modernité qui engendrent continûment d'autres formes sociales, consacrant l'absence de référence à un point de transcendance ou à un devenir identifié, au profit de "*l'exercice d'une liberté exploitant par principe la succession des situations et des possibles*", une approche critique consiste à montrer que cette liberté "*opportuniste*" ne peut suffire à un "*engendrement supérieur du social*".

Cette approche critique qui s'élabore n'a rien de prospectif ou de prédictif – elle n'est pas normative ! Elle ne définit pas une alternative. Cependant, elle rappelle la nécessité du tiers dans l'organisation du

¹⁸ Jean-Pierre Lebrun & Elisabeth Volcrick, dir, *Avons-nous encore besoin d'un Tiers*, Eres, collection Humus, 2005

¹⁹ Georges Balandier, *Le grand dérangement*, PUF 2005

social. *"Les hommes ne partagent que ce qui les dépassent, c'est pourquoi une économie ne fera jamais une société"*²⁰.

Cette approche critique souligne aussi la nécessité de prendre en compte une dimension symbolique, qui, loin de s'opposer aux apports de la science, se combine avec ces derniers pour une compréhension plus subtile du monde. La loi symbolique définit la différence des places et, autorisant la parole, elle rend possible le lien social.

Il devient urgent de faire valoir cette approche critique. A cet égard, la démarche qui est celle de la psychanalyse peut constituer un appui essentiel dans une réflexion rompant avec le scientisme.

4. Rompre avec le scientisme : perspectives dans le champ économique et ses articulations aux sciences sociales

Si la science à vocation à déjouer les apparences et les illusions, à lutter contre l'obscurantisme, il faut bien voir aujourd'hui que dans sa dérive scientiste, le discours de la science en vient à fonctionner comme une croyance. C'est un discours "effectif", au sens du terme effectif défini par Keynes en économie : la question n'est pas l'exactitude, effectif ne signifie pas observable dans la réalité mais "opérant", porteur de pratiques réelles, producteur d'une certaine réalité. Rappelons ces mots de Pasteur : *"Un peu de science éloigne de la religion, mais beaucoup y ramène"*. Gori et Hoffman²¹ avancent à ce propos que : *"Le pire ennemi de la science, à un moment historique donné, c'est la science elle-même du fait de la dogmatisation à laquelle le scientifique cède au bénéfice d'une idéologie pour promouvoir ses résultats au rang d'entités ontologiques"*.

Il convient de prendre la mesure du mouvement de naturalisation, de déculturation des sciences humaines et sociales, voire de naturalisation de la pensée elle-même dans les neurosciences, et de ses effets. Toutes les sciences humaines sont affectées par cette emprise de la logique de la preuve qui s'érige en fondement de légitimité des discours produits et des pratiques et comportements ainsi prescrits (économie libérale expérimentale, psychologie cognitive, médecine fondée sur les preuves, sciences de l'éducation et pédagogisme...). L'idée d'un fonctionnement naturel, mis à jour dans la quête d'une vérité "objective" et "prouvée", appliqué à la sphère humaine et sociale, et poussé à l'extrême, produit des effets que l'on ne finit pas de repérer.

Dans ce mouvement de naturalisation, c'est la spécificité des sciences sociales qui est remise en cause, spécificité qui tient au fait qu'elle opère sur des matériaux signifiants, les actions humaines étant chargées de significations et les discours étant des discours signifiants. Dans l'histoire des sciences, si la construction du savoir articule toujours un rapport à la rationalité et un rapport à la

²⁰ Régis Debray & Claude Geffré, *Avec ou sans Dieu ?*, Paris, Bayard, 2006.

²¹ Roland Gori & Christian Hoffmann, *La science au risque de la psychanalyse*, Erès 1999.

signification, un mouvement de tension entre des périodes de prédominance de l'un ou de l'autre de ces deux mondes de la rationalité et de la signification est sans doute à mettre en lumière.

Les travaux du philosophe Ernst Cassirer dans les années 20 décrivaient à ce propos l'avènement de la rationalité comme un moment de crise alors que naissaient simultanément en Grèce antique les mathématiques et la philosophie (rationalité antique). Cet événement s'est reproduit avec la physique moderne de Galilée (rationalité moderne) qui a ouvert une période de marginalisation du rapport à la signification. Le paradigme des sciences exactes ne rend pas compte de ce rapport à la signification (sens et valeur que nous entretenons avec notre environnement), qui apparaît comme menaçant dans la mesure où il conduit à remettre en cause des déterminations univoques. Cassirer propose alors d'élargir la base philosophique du savoir scientifique en réintégrant dans l'ordre du rationnel la dimension de l'intersubjectivité et celle de l'historicité.

Dans cette perspective consistant à redonner sa place à la signification, au symbolique, la démarche de la psychanalyse pourrait constituer une référence pour les sciences sociales. M. Benasayag²² souligne la dimension novatrice de la psychanalyse en matière de méthode scientifique : *"Dans son rapport à son réel la psychanalyse ne vise pas un savoir absolu de type positiviste. Son entreprise ne vise pas à épuiser son objet dans un savoir totalisant"*. Il s'agit de prendre en compte la non-maîtrise, le non-dévoilement possible d'une totalité et revendiquer une forme de *"non-savoir"*, ou *"docte ignorance"*, loin de tout mysticisme, qui tout en étudiant et en comprenant par les causes ne prétendrait pas pouvoir *"déployer"* le réel. Rappelant que la scientificité n'est pas exclusivement une affaire de preuve chiffrée, mesurée, Benasayag indique que *"la psychanalyse opère avec des données dont l'incommensurabilité n'enlève en rien leur identité en tant que faits scientifiques"*. Gori & Hoffmann²³ précisent ainsi l'apport décisif ouvert par la psychanalyse dans la perspective d'une résistance au scientisme : *"La psychanalyse peut se définir comme la mise en œuvre d'une heuristique [art de trouver, chemin de la découverte] du dévoilement dans une pratique symbolique de la parole. Elle contribue à la mise en question de l'essence technique de la science moderne et sa prétention à réduire le réel au rationnel. La psychanalyse peut aussi reconnaître, dans la tentation des scientifiques d'utiliser leurs résultats et leurs concepts opérationnels au profit de leur pouvoir politique social, médiatique, en un mot rhétorique – au sens d'argumenter de convaincre et de séduire –, l'échec même de la méthode de la méthode de la science moderne à exiler le mythe, la croyance, l'éthique du domaine de la connaissance"*.

Le renoncement à un savoir absolu est en quelque sorte le prix à payer, la position qui permet de se prémunir du scientisme. *"Il n'est de science que dans et par le renoncement à un savoir absolu et total. Parfois cette tentation de totalité passe par l'exigence de prendre en compte une multiplicité de facteurs pour consoler la science de l'impossible causalité absolue à laquelle l'idéologie aspire et à laquelle la rationalité a du renoncer, oubliant au passage que la connaissance ne se saisit du réel"*

²² Miguel Benasayag, *La Fragilité*, Paris, La Découverte, 2004, perspective reprise dans un dialogue avec Jean-Claude Liaudet, *L'individu, une figure historique du sujet*, in *Malaise dans la culture libérale*, Revue Le Coq Héron, n°183, pp 27-33, 2005.

²³ Roland Gori & Christian Hoffmann, op cit.

qu'au travers d'un angle de vue spécifique et ne fabrique que des objets construits, impossibles à homogénéiser et à totaliser dans un savoir absolu. L'accumulation des modes particuliers de connaissance pour rendre compte d'un même phénomène, la tentative désespérée de totaliser les causalités partielles procèdent de l'illusion d'en finir avec le "reste", le manque inhérent à tout mode particulier de savoir, à tout problématique et toute connaissance spécifiques²⁴".

Dans le champ de la réflexion économique, il s'agirait de réactiver toute une tradition de pensée institutionnaliste qui s'est marginalisée au rythme de la domination de la théorie libérale. Le paradigme institutionnaliste peut en effet constituer un cadre de réflexion qui pourrait enrichir cette perspective de rupture avec le scientisme et se rapprocher de la démarche de connaissance que propose la psychanalyse. Ce courant de pensée s'est ouvert dans les années 1930 avec les institutionnalistes américains²⁵ (Commons, Veblen) ; on peut ensuite considérer que la pensée keynésienne d'inscrit dans cette mouvance.

L'approche institutionnaliste en économie considère une délimitation de l'économie comme fondamentalement insérée dans l'ensemble plus large des rapports sociaux. La sphère économique est "encastrée" dans la société et n'en est qu'une dimension particulière, adossée à l'institution de la monnaie comme convention dans le rapport d'échange. Il s'agit là d'une délimitation substantive de l'économie et non d'une délimitation formelle. Les institutions économiques sont analysées comme construits sociaux ; elles sont l'expression de la stabilisation de compromis sur des règles d'action collective. La prise en compte de la dynamique institutionnelle²⁶ est ainsi incontournable pour comprendre le fonctionnement de l'économie.

De manière plus décisive, la pensée keynésienne a un temps fonctionné comme une alternative porteuse d'un mode de régulation du capitalisme. Keynes récuse également le principe de l'autorégulation²⁷ et situe fondamentalement l'économie du côté des sciences sociales. Au postulat de

²⁴ Roland Gori & Marie-José DeVolgo, *La santé totalitaire*, Paris, Denoël, 2005

²⁵ Les institutionnalistes américains des années 30 (Veblen, Commons...), récusant le postulat d'autorégulation de l'économie par le marché, ont souligné l'importance des compromis sociaux et développé une analyse de leur expression : les institutions, en s'intéressant à cette dynamique institutionnelle : processus d'émergence des institutions et transformation, dans la perspective d'une dialectique historique.

²⁶ Les institutions peuvent se définir a minima comme des ensembles d'habitudes *temporellement et spatialement* identifiées. Une institution, plus qu'une entité, est un ensemble d'idées, de modes de pensée communs à un ensemble d'individus. La dynamique institutionnelle procède d'une tension entre la dynamique interne des institutions qui contribue à en renforcer l'inertie et la cohésion interne, et leur dynamique externe qui est due à la nécessaire adaptation des représentations à la réalité. La dynamique institutionnelle tient davantage à un phénomène de co-détermination entre institutions et comportements (mise en cohérence progressive) qu'elle n'est le résultat d'un processus dialectique (rupture qui produirait de nouvelles institutions).

²⁷ « Le monde n'est pas ainsi fait que les intérêts privés et collectifs coïncident nécessairement, et on ne saurait déduire des principes de l'économie politique que l'intérêt personnel dûment éclairé œuvre toujours au service de l'intérêt général. Il n'est même pas vrai que l'intérêt individuel soit généralement éclairé ; on voit plus souvent des individus qui ne sont ni assez instruits ni assez forts pour atteindre ne serait-ce que leurs buts

rationalité des comportements individuels il oppose une conception de l'individu doté d'un inconscient (certains comportements économiques sont guidés par des pulsions, des mimétismes ou autres déterminants dont la prise en compte implique une rupture avec le principe de rationalité). Pour lui, la science économique butera toujours sur deux murs : la psychologie des hommes et l'incertitude radicale. La pensée keynésienne ne vise pas la formulation des lois économiques. « L'économie est essentiellement une science morale et non une science naturelle, c'est-à-dire qu'elle utilise l'introspection et les jugements de valeur ». L'économie est à resituer comme une dimension du social : « Il ne faut pas exagérer l'importance du problème économique, il ne faut pas sacrifier à ses nécessités supposées d'autres affaires d'une portée plus grande et plus permanente ».

La portée régulatrice de la pensée keynésienne aura finalement été de courte durée. Il faut noter que dès 1937, soit un an après la parution de la *Théorie Générale* de Keynes, les travaux de Hicks ont contribué à inscrire les apports de Keynes dans le corpus de la théorie libérale. Sans cette « dissolution », une articulation plus étroite entre Keynes et les institutionnalistes aurait-elle posé les bases d'une alternative plus solide face au discours marchand libéral ?

Comment se présentent néanmoins aujourd'hui les fondements du paradigme institutionnaliste en économie ? L'approche institutionnaliste récuse le principe de l'autorégulation : la coordination ne peut pas se résoudre spontanément dès lors que les individus en interaction sont fondamentalement hétérogènes (pluralité des comportements individuels et de leurs déterminants). Dès lors, les modalités de coordination, de lien, sont à construire et c'est l'analyse de la dynamique de ces processus de coordination, la dynamique institutionnelle donc, qui constitue l'objet de cette réflexion. L'approche est dynamique, et prend en compte le temps historique. La sphère économique, en tant que fondamentalement insérée dans la sphère des rapports sociaux, en tant que politique par essence, ne peut pas être appréhendée en distinguant le positif (ce qui est) du normatif (ce qui doit être). Cette distinction est impossible et les phénomènes économiques doivent être saisis précisément dans cette articulation.

L'approche institutionnaliste en économie relève d'une méthodologie qui cherche à éviter à la fois l'impasse de l'individualisme méthodologique et celle du holisme méthodologique²⁸. En effet, ces deux perspectives – statiques – ne permettent pas de comprendre les dynamiques de changement. Une analyse institutionnaliste permet de réarticuler une composante holiste (les individus suivent des règles) et individualiste (les individus comptent pour une part active dans la construction de règles et dans la dynamique de changement ; pour autant ce changement n'intervient jamais dans un vide institutionnel mais se fait à partir d'un système de règles en place)²⁹. Il s'agit d'éviter les dualismes

égoïstes. En outre, l'expérience ne confirme pas que les individus sont toujours moins clairvoyants lorsqu'ils sont réunis en une unité sociale que lorsqu'ils agissent isolément ».

²⁸ Dans le holisme méthodologique, les comportements sont expliqués par l'effet des déterminations macro-sociales, et le changement social est expliqué en termes de processus supra-individuels. Les "êtres collectifs" génèrent le changement à partir de leurs lois structurelles.

²⁹ Dans les périodes stabilisées, les institutions structurent les comportements individuels alors que dans les périodes de crise, les comportements individuels et la difficulté à construire le collectif prédominent. Les périodes de changements sont marquées par un processus d'hybridation : le « nouveau » n'émerge pas dans un vide institutionnel et les recombinaisons permettent d'assurer la continuité et la transmission.

pour saisir la dualité des processus dynamiques³⁰. Alors que la théorie libérale était statique et atemporelle, l'approche institutionnaliste est dynamique : la coordination n'est pas résolue par le marché, il y a toujours un « impossible » dans la coordination et, n'étant jamais résolue, elle se construit et se déploie dans le temps, se transforme et c'est bien cette dynamique qui mobilise l'analyse.

Dans ce schéma, le comportement des acteurs économiques est représenté – sur la base d'observations – comme relevant non pas d'une rationalité parfaite et identique (théoriquement attribuée et posée comme hypothèse ad hoc dans la doctrine libérale) mais d'une rationalité "située". En effet, les individus sont "situés" dans la société et de manière plus précise dans différents espaces de celle-ci, et leurs comportements sont influencés par cette situation - la dimension hors marchande entre alors pleinement dans le champ de l'analyse. La rationalité située est stratégique (relationnelle) : elle s'inscrit en interaction avec d'autres pratiques, projetées vers l'avenir, intègre des préoccupations de coordination avec autrui. Le contexte dans lequel elle se développe est celui d'un capital cognitif commun aux acteurs qui interagissent. Le capital cognitif commun désigne un cadre commun, des conventions constitutives, une communauté d'expériences... Ce cadre commun, constitutif de la rationalité située, est lié à l'émergence de structures collectives de représentations et de décisions dont les agents se servent pour se coordonner. La prise en compte d'une rationalité située va de pair avec la reconnaissance de l'hétérogénéité des comportements économiques (par opposition à l'homogénéité dans la théorie libérale). Cette hétérogénéité est à l'origine d'un besoin de coordination : les interactions entre acteurs hétérogènes sont nécessairement plus complexes et ne sauraient être réglées par l'autorégulation du marché.

La coordination, le lien social, passe donc par la construction d'un cadre institutionnel commun qui articule, à défaut de les concilier, des individus a priori hétérogènes. Il ne s'agit pas dans ce mouvement d'une remise en cause de la diversité des comportements individuels et de leur homogénéisation mais d'une modalité de « faire tenir ensemble » (sens étymologique du terme institution). Le caractère inconciliable des comportements individuels n'est pas remis en cause, et c'est bien la dimension de l'impossible qui est prise en compte dans l'analyse à travers la reconnaissance d'individus hétérogènes et à travers l'incertitude à laquelle renvoie le déploiement temporel des interactions.

³⁰ Les périodes de changement se caractérisent par une hybridation, c'est-à-dire par une situation où l'ancien système de règles n'a pas encore disparu mais fonctionne mal alors qu'un autre se met en place par tâtonnement. Dans un premier temps, le changement fait l'objet de résistances. En effet, les conventions ou institutions s'inscrivent dans un système institutionnel cohérent, cette cohérence garantissant une certaine stabilité. Il faudrait que tout change pour qu'il y ait changement d'une convention. Une convention est auto-renforçante et un individu n'a généralement pas intérêt à dévier. Le changement est alors difficile, même s'il existe une convention "supérieure" : il faut que l'ensemble des individus la suivent pour qu'elle s'impose. Les pressions se font dans le sens de comportements conformistes. Le changement est rendu possible s'il existe certaines différenciations sociales qui permettent aux agents de localiser leurs interactions en privilégiant les agents dont ils se sentent proches. Autrement dit, un changement de convention est possible si un collectif est en mesure de se former autour d'une nouvelle représentation et par suite d'une nouvelle convention.

Les approches hétérodoxes en économie sont donc fondées sur la prise en compte de la réalité plurielle de l'économie : hétérogénéité des comportements, pluralité des formes de coordination et d'organisation économique, et ce aux différents niveaux d'analyse (micro méso, macro et types de capitalisme coexistant dans le système d'économie mondiale). Il n'y a pas un mode unique d'organisation de l'économie qui serait l'expression d'un ordre naturel. La théorie libérale définit a priori un modèle optimal et dans cette perspective, la diversité reste perçue comme la conséquence négative d'obstacles à la diffusion des meilleures pratiques, engendrés par des rigidités institutionnelles qui biaisent le fonctionnement du marché. Au contraire, dans les approches hétérodoxes, la diversité des modes de coordination des acteurs et des activités ne constitue pas un dysfonctionnement économique et une "déviance" par rapport à la norme (le modèle optimal) mais est l'expression de la variété des compromis possibles en réponse à la pluralité des objectifs et à leur caractère souvent contradictoire. La diversité constitue un état stable de la régulation économique. Ainsi, les approches hétérodoxes revendiquent clairement une position pluraliste en ayant pour objet de rendre compréhensible le sens de différents types de réalités irréductibles.

Les phénomènes économiques ne procèdent ni de déterminismes, ni de mécanismes reproductibles et échappent donc largement aux prédictions. Le souci de rigueur dans l'analyse économique implique alors non pas le recours au scientisme mathématique mais une démarche compréhensive sur le mode de l'herméneutique. Ce mode d'établissement de la connaissance, prenant acte de l'absence de vérité unique et démontrable, conduit à proposer des interprétations dont l'objet est de saisir l'essence des phénomènes, et à s'interroger sur la pertinence des différentes représentations en présence. Ainsi, la pensée économique est nécessairement pluraliste et traversée de débats.

En guise de conclusion

La mise en œuvre de l'ordre marchand et l'emprise de la loi du marché sont largement relayées par la prééminence plus générale d'un discours technoscientifique issu d'un mouvement de naturalisation étendu à l'ensemble des sciences humaines et sociales.

On déplore souvent la perte de sens qui tient à l'hyperspécialisation des connaissances, mais cette perte de sens n'est pas tant le résultat de l'éclatement que de l'éviction de la dimension de la signification et du symbolique dans les différents champs de la connaissance, au profit d'une prétention à faire "preuve objective". L'objet des discours issus des différents champs de connaissance n'est plus de produire du sens mais de la preuve. Aussi, les tentatives de pluridisciplinarité resteront une impasse tant que cette logique de la preuve induite par le mouvement de naturalisation des différentes sciences sera à l'œuvre. C'est d'abord de la réintroduction de la dimension de la signification et du symbolique, qui conduit en conséquence à réarticuler les différents champs de savoir et à sortir d'une logique autoréférentielle, que peut s'organiser une réflexion critique. L'apparence de l'éclatement des savoirs ne doit pas masquer l'homogénéité des démarches

d'élaboration des connaissances et la similitude des ressorts des discours qui en sont issus, unité qui contribue largement à l'emprise actuelle d'un discours technoscientifique qui est "effectif", dans lequel s'inscrit, de manière prééminence, le discours économique libéral.